

Le muguet des laboratoires

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 23

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202348>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, La Chaux-de-Fonds.

Montreux, Gerolles, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements débutent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Ronfleries.

On ne ronfle pas seulement dans les romans de chevalerie, où il y a des curés pansus, des abbés en travail de digestion, avec la perruque de guingois et des grains de tabac sur le jabot; de vieux précepteurs que l'on lorgne d'un vieil œil empli d'indulgence, parce qu'ils sont comme de vieux meubles qui s'harmonisent avec la vieille maison; de solides et intempestifs soudards, reîtres à la trogne flamboyante, au ceinturon généreux. — Falstaffs que l'on pourrait mettre en perce et dont le sang aurait surtout odeur de vin —, ou bien dans les pièces de théâtre où il y a un oncle à héritage, et qu'on laisse ronfler parce qu'on en héritera... ou des gendarmes largement bottés... ou des colonels moustachus et ronchon-neux !...

Non, vraiment ! on ronfle aussi dans la vraie vie et, Dieu merci, encore de nos jours.

C'est un pouvoir, un attribut, plutôt masculin.

Je ne jurerais pas que le sexe gentil ne sache pas ronfler, mais, — soyons francs ! — cela est plus rare... surtout avant un certain âge !

Pour l'Homme, il n'y en a pas. L'Homme est grand ! L'Homme est nombreux ; il est puissant ; il s'affirme partout où il est... et parfois même quand il n'y est pas. Il est une force dont il reste toujours quelque chose, une vitalité qui se manifeste incessamment. Il sait, — même quand il est absent, — faire acte de présence.

Il s'impose, même quand il dort.

Ça ne s'apprend pas ! C'est un don de nature. On apprend à écrire, à mettre du vin en bouteilles, à nettoyer un flingot... on n'apprend pas à ronfler.

C'est un don ! Et il a cela de sympathique qu'il est un des rares dont on ne tire pas une fatigante vanité...

« Ils » ne sont pas rares, mais « ils » sont divers. On pourrait leur mettre des étiquettes. Ils se recrutent un peu dans tous les mondes, et sont de toutes les pointures. Mais en général ce sont les gras qui ronflent le mieux.

Le ronfleur gras est bon enfant. Il ronfle aussi en bon enfant, et un peu partout. Il ne choisit pas le milieu... cela lui est égal. Il a le gilet abondant, les bras courts et le menton multiple. Il s'endort facilement, pour peu qu'il trouve un fauteuil qui l'encadre à sa convenance ; quand il commence à dormir, il commence à ronfler. On peut dire de lui qu'il est plus bruyant quand il dort que lorsqu'il est éveillé.

Il dort la bouche bénévolement entr'ouverte.

C'est d'abord comme un petit bourdonnement, du prélude à petits jets, de timides vocalises avant le grand air. Et puis cela s'affirme, s'épand, s'étale en nappe large et profonde. Cela semble sortir d'un entonnoir ou d'un tuyau d'orgue. On sent qu'il faut avoir la conscience tranquille pour ronfler comme ça...

et le ronfleur en prend quelque chose d'agreste, de presque sacré.

Il y a le ronfleur rigolard, — bon enfant aussi — ; après chaque ronflée, il vous siffle un petit air... quelque chose comme un uii... uuu... du plus gracieux effet. Cela est comme un appel d'oiseau dans un bocage... et vous a une petite saveur virgilienne qui fait sourire.

Mais les maigres ronflent mal.

En telle occurrence, ils ne furent pas favorisés des dieux.

Le maigre ronfle par saccades, — en hargneux — ; cela est comme une râpe, il y a quelque chose qui accroche en passant ; plutôt un grognement irrégulier et quasi agressif. Et quand il s'éveille, il darde autour de lui — en vrille — l'inquisition de ses petits yeux rageurs. On a toujours l'impression de quelque chose qui couve sous la cendre et qui va vous sauter dessus. Au cercle, on l'évite ; il vous rase et vous inquiète un peu.

Pourtant, ronfler est plutôt signe d'une conscience tranquille. Certains généraux, coupeurs de cheveux en quatre et ferreurs de mouches, vous parleront de respiration déficiente... N'en croyez rien. Les grandes fripouilles, en général, ne ronflent pas, et la dernière statistique des prisons est assez concluante. Il est rare de trouver des ronfleurs parmi les assassins de haute marque, tout au plus quelques exceptions pour les gens de peu, détenus de petite qualité, tire-laine, aigrefins et claque-dents de peu intéressante sorte.

Donc, ô ronfleurs, n'en soyez point marris ! Ne vous en cachez pas, — trop modestes heureux ! — Saint-Louis ronflait... ; il y a beaucoup de saints hommes qui ronflèrent ; et c'est une vertu qui n'a point d'hierarchie dans la société ; on n'a pas besoin d'être pauvre... ou bête pour ronfler ; les riches aussi ronflent, et vous n'ignorez pas que les meilleurs ronfleurs se recrutent dans la haute politique.

P. ALIN.

A l'école (suite).

(Phrases glanées dans les compositions.)

« Il regarda dans son soulier et ne vit personne. »

« Au bout de la chataigne, il y a un petit parasol pour l'enchoter. »

« Quand on va en place, on nous déteste si on résonne et on nous f... dehors quand on répond mal. »

« On fabrique le papier avec des cailles de poissons. Le papier n'est connu que depuis mille ans, avant cette époque écrite par la main de Dieu sur les pierres. »

« L'histoire des plantes est très longue, car il y en a une grande quantité, celle de l'homme est moins compliquée, car il y en a peu de races. »

(A suivre.)

C'était déjà fait ! — Les enfants de S... avaient profité d'un dimanche pour faire aux petits artilleurs, en brûlant de la poudre dans de vieux canons de fusil, et cela à la barbe d'un membre de la commission des écoles. Le lendemain, l'honorable fonctionnaire se rend à l'école pour admonester les jeunes perturbateurs. S'adressant à l'un d'eux :

— Dis voir, François, c'est toi qui mettais le feu ?... Je devrais te punir sévèrement ; mais cependant, si tu sais me dire qui a inventé la poudre, je te libérerai.

— Je ne sais pas, dit l'enfant, mais j'ai souvent entendu dire dans le village que ce n'était pas vous, mossieu le syndic.

Le muguet des laboratoires.

Dans les sous-bois au feuillage blond, les adorables grelots des muguets continuent de répandre, comme autant d'encensoirs minuscules, leur parfum à nul autre pareil. Les promeneurs les plus insensibles aux grâces de la nature ne peuvent traverser les tertres qu'ils embaument sans en rapporter au moins une tige. D'autres les achètent en bouquets, chez les fleuristes ou au marché. Ils ne se doutent pas que la plupart de ces muguets-là sont des produits artificiels, des muguets, non pas falsifiés, mais fabriqués en grand par des horticulteurs-chimistes, dans d'immenses établissements d'Allemagne.

La fine et suave fleurette est devenue, en effet, un « produit industriel » de premier ordre, dit M. Ch. Platel dans le *Journal d'horticulture de la Suisse romande*. Elle se vend par millions en hiver. Une des maisons qui s'est vouée exclusivement à la culture du muguet hors de saison, en jette sur le marché du monde entier plus de 5,000,000 par année, et ses plantations, couvrant une surface de 200,000 mètres carrés, en comptent 20,000,000 de plants. Cet établissement a dû aménager un frigorifique où sont conservés, à une température de 4 à 7° au-dessous de 0, environ 4,000,000 de bourgeons qui sont expédiés dans toute l'Europe, en Amérique et en Asie, sous le nom de muguets congelés.

La congélation du muguet consiste à emmagasiner les bourgeons en novembre dans un local froid pour empêcher la végétation de prendre son essor. On le conserve ainsi jusqu'au moment où les commandes affluent. Les bourgeons ainsi congelés sortent de leur glacière pour être plantés en serre chaude ou en serre froide, selon la saison. On obtient ainsi du muguet fleuri en 18 ou 20 jours.

Mais pour endormir la végétation en attendant l'époque du forçage, on a trouvé mieux encore que le frigorifique : on éthérise les bourgeons, tout comme des patients à l'hôpital. Voici de quelle façon se pratique cette opération :

Sous une cloche, si on traite une petite quantité, ou dans une caisse fermant hermétiquement, si on travaille en grand, on entasse, sans les presser, les bourgeons de muguet ; dans un récipient très évasé on verse de l'éther, qui se volatilise et sature l'air de vapeur. Il suffit pour anesthésier complètement les pauvres fleu-

rettes de les laisser pendant 48 heures dans la caisse ou sous la cloche. Le muguet éthérisé fleurit en général huit jours après le muguet congelé.

Les industriels qui fabriquent ainsi le muguet appellent leur procédé « une des plus grandes conquêtes de l'horticulture contemporaine ». Soit, mais ce muguet-là vaudra-t-il jamais les gentilles fleurs cachées sous la feuillée et qu'on s'en va cueillir à deux, quand on a vingt ans et qu'on s'aime !

Admirez-vous, mesdames !

Que faut-il à une femme pour être vraiment belle ?

Il lui faut, disaient nos aïeux : 1. La jeunesse. — 2. La taille ni trop grande, ni trop petite. — 3. N'être ni trop grosse, ni trop maigre. — 4. La symétrie et la proportion. — 5. De longs cheveux blonds et déliés. — 6. La peau délicate et polie. — 7. Une blancheur vive et vermeille. — 8. Un front uni. — 9. Les tempes non enfoncées. — 10. Les sourcils comme deux lignes. — 11. — Les yeux bleus, francs, à fleur de tête, ayant un regard doux. — 12. Un nez un peu long. — 13. Des joues un peu arrondies, faisant une petite fossette. — 14. Un ris gracieux. — 15. Deux lèvres de corail. — 16. Une petite bouche. — 17. Des dents blanches bien rangées. — 18. Le menton un peu rond, charnu avec une fossette au bout. — 19. Les oreilles petites, vermeilles, bien jointes à la tête. — 20. Un cou d'ivoire. — 21. Une main blanche, longuette et potelée. — 22. Des doigts finissant en pyramide. — 23. Des ongles de nacre tournés en ovale.

De plus une voix agréable, un geste libre, non affecté ; le corsage bien pris, délié ; une démarche noble et modeste....

Et voilà !

C'est moi ; c'est le veilleur.

C'était au bon vieux temps des diligences. Un voyageur, de passage à Lausanne, devait prendre la première voiture pour Paris. Celle-ci partait du bâtiment des postes cantonales à cinq heures du matin.

Logeant à l'hôtel voisin, l'étranger prie le veilleur de nuit, de la poste, de le réveiller à temps. « N'y manquez pas, au moins ; vous me joueriez un bien vilain tour. »

— Oh ! monsieur peut être tranquille.

A dix heures, le voyageur va se coucher et s'endort d'un profond sommeil.

Quelque temps après, on frappe à sa porte.

— Qui est là ?

— C'est moi, le veilleur de la poste, que monsieur a chargé de le réveiller.

— Ah ! bien ! Comment ! est-ce déjà l'heure de me lever ?

— Oh ! non, je venais dire justement qu'il n'est que minuit et que monsieur a comme ça encore quatre heures à dormir.

— Merci, mon ami. Bonne affaire. N'oubliez pas que c'est pour quatre heures ; la diligence part à cinq.

— Oh ! pour ça non, monsieur.

— Toc, tcc, toc !

— Qui est là ?

— C'est encore moi, monsieur, le veilleur de la poste.

— Ah ! bien. C'est l'heure, cette fois ? Je me lève.

— Non, non, monsieur ; je venais dire qu'il est seulement deux heures ; monsieur en a encore deux à se reposer.

— Ah ! sacré imbécile ! vous ne pourriez pas me laisser dormir tranquille ! Si vous revenez frapper à ma porte, je vous flanque mon pied quelque part, entendez-vous !

Morale :

A quatre heures, le veilleur n'osa pas exécuter sa consigne. Le voyageur manqua la diligence. D.

Guerre au feu !

Dans la lutte contre le feu, nos aïeux n'y allaient pas par quatre chemins. Voici un article du règlement de police de Lausanne. Nous sommes en 1405 :

« En cas d'incendie, les deux premiers citoyens qui arriveront au secours, pourront ordonner à ceux qui viendront après de *démolir* la maison voisine, sans que le maître de la maison puisse s'y opposer. »

Cinquante ans après, le règlement de police, revu et augmenté plus d'une fois, sans doute, dans l'intervalle, contenait les dispositions que voici, touchant les incendies :

« En cas d'incendie, les charpentiers et les massons doivent incessamment aller au feu avec leurs haches et autres instruments ; et les cordonniers, les bouchers et les favres doivent aller prendre les échelles et les dresser contre le mur ou le toit, etc. »

« Tout homme qui est à Lausanne doit avoir sous le toit, près du *lobinos*, un tonneau ou vase plein d'eau surtout en été, et en hiver en temps de bise ou de vents. Item, sous le toit un estolez, deux seillons avec la *ruse*, soit un bâton au milieu pour porter l'eau. »

« De dix en dix maisons, les possesseurs doivent faire faire une bonne échelle à frais communs, qui aille du pavé jusqu'au toit. »

« Défense de porter une chandelle allumée sans lanterne, de jour et de nuit, par la maison ou par la ville, dans des lieux dangereux. »

« Ordonné d'avoir dans les écuries un bon chandelier de fer avec son couvrecle de fer, pour y tenir la chandelle allumée. »

« Chacun devra avoir dans sa maison un couvre-feu (*ignitigium*) de cuivre, de fer ou de terre cuite, pour le mettre sur le feu quand on le couvrira de nuit. »

« Chaque année, dans le temps qu'on élira les prieurs ou gouverneurs de la ville, on élira aussi deux prudhommes, pour aller en cas de feu, deux d'entr'eux à la porte de la ville pour laquelle ils auront été élus, pour les garder pendant l'incendie et empêcher que les larrons n'emportent quelque chose. »

« Pendant un incendie, les banderets, chacun dans sa bannière, devront prendre garde qu'il ne se fasse aucun vol. Pour cet effet, ils pourront appeler quelques personnes propres et les envoyer dans les passa, es et les carrefours où il conviendra, pour empêcher les vols qui se font ordinairement en ces cas. »

« Quiconque a un char ou deux dans la ville ou dehors devra les envoyer avec une boussette à gueule ou autre vase à eau, et le charretier le mènera vers le lieu où il sera nécessaire. »

« Si le feu prend la nuit, chacun devra tenir hors de sa maison une chandelle allumée ou lumière dans une lanterne pour éclairer les passants. »

« En tel cas, les prieurs feront mettre dans les lieux publics des flambeaux ou lanternes allumées. »

La Bicyclette.

BALLADE EN PROSE

La bicyclette est un engin merveilleux.

Non pour les valeurs de kilomètres, qui font du 60 à l'heure, laissant derrière eux poussière, puanteur et malédictions.

Non pour les chauffeurs dont les yeux couverts de disques noirs ne voient rien... que le but à atteindre.

Non pour le pétroleur qui reste assis sur la pétarade et la trépidation de son animal disgracieux.

La bicyclette est un engin merveilleux pour le poète et le flâneur ; pour celui qui sait que vivre n'est pas haïer ; pour celui qui s'arrête

et qui regarde ; qui s'en va, d'une allure berceuse, par le chemin des champs et des bois ; qui ne dédaigne pas le merveilleux tapis, tissé des herbes et des fleurs du bon Dieu ; qui s'assied sous le noyer à la frondaison harmonieuse ; qui s'arrête au bord de la rivière et l'écoute causer.

La bicyclette est un engin merveilleux.

Pour les petites pensionnaires qui fuient fragiles et charmantes, ayant au cœur l'illusion de la liberté reconquise, tandis que, cinq cents mètres en arrière, Mademoiselle, cramoisie, s'époumonne à les suivre, telle une poule pourchassant ses poussins, alertes et indociles.

La bicyclette est un engin merveilleux.

Pour l'ouvrier qui, ayant peiné douze heures sur un travail monotone ou exténuant, s'en va, les soirs d'été, emplir ses poumons de bon air et ses yeux de visions radieuses.

La bicyclette est un engin merveilleux.

Oui, merveilleux et aimé !... aimé de ce piéton qui l'a maudite à ses débuts. Car ce piéton la comparant aux mastodontes qui sillonnent nos routes, trouve la bicyclette un honnête et démocratique petit animal.

C'est le cheval du pauvre. Il paie l'impôt,

La bicyclette est un engin merveilleux.

JEAN-PIERRE.

Les amis perdus.

Vivre n'est plus pour moi qu'une charge importune.

Me voilà seul dans l'univers !

J'ai perdu mes parents, mes amis les plus chers ! — Comment, ils sont tous morts ? — Non, ils ont fait [fortune.

THÉVENEAU

Réconciliation. — Madame R... a un garçon et une fille. Elle marque autant de prédilection pour le premier que de sévérité et même de dureté pour la seconde.

La famille est sur le point de s'agrandir. L'autre semaine, madame R... s'entretenait de cette prévision avec une de ses amies.

— Oh ! maman, s'écrie la petite Nelly, qui, à l'écart, écoutait la conversation, pourvu que le bon Dieu, il nous donne encore un frère !

— Et pourquoi préfères-tu un frère à une sœur, petite babillarde ? fait sèchement la mère.

Toute tremblante, la fillette répond : « Oh !... m'man... c'est... c'est parce que tu n'aimes pas les petites filles. »

Alors, subitement adoucie et les larmes dans les yeux, la maman tend les bras à sa fille : « Qui est-ce qui t'a dit cela, ma chérie ? Viens m'embrasser ! »

La Trioula à Djan.

Ne grâio pas que dein sti mondo
Lâi ausse z'u, vo z'ein repondo
Nion cein, per d'avau, per d'amon,
Fenna bordanna à tsavon,
Pllie grindze, vo dio, pllîe segnoula
Qu'iena qu'on lâi desâi Trioula
Et qu'êtâi pardieu bin batschâ.
Câ, po vo dere la vretâ,
Ie l'avâi 'na tant crouîa leinga
Asse affellâie qu'on épeinga
Qu'ire tot dau lon à breinna,
A contrêi, à bordenâ.
S'on desâi blû, repondâi *rodzo*
Et *petit-dâ*, s'on desâi *pâdzo* ;
Se faillâi *nâ*, voliâve *blan*,
Ire-te *lomma* ? Fasâi *pan*.
Ma fâi, son Djan ire d'à pllîeindre !
Assebin, l'arâi bin dâ cheindre,
Quand l'avâi voliu sè mariâ,
Onna Trioula pe dzeintiâ.

On coup Djan (et Davi son frère)

Etâi z'u guegnî à 'na faire
Po sè protûra dâi bestion
Po regarni sè z'êboueton.
Quasu ein arreveint l'atsite
Duve de cliiau galêze bite
Justo quemet lè lâi faillâ ;
Et que furant pas trâo payâ.